Ville de Lancy
République et canton de Genève

Vision et feuille de route du Conseil administratif 2025-2030

Le Conseil administratif de la Ville de Lancy présente ses grands axes de travail pour la législature 2025-2030.

Élu pour une nouvelle législature, le Conseil administratif de la Ville de Lancy a défini sa vision et sa feuille de route pour les cinq prochaines années. L'exécutif propose une vision claire, ambitieuse et cohérente au service de toutes les Lancéennes et de tous les Lancéens. Il s'appuie sur les valeurs de proximité, de transparence et de justice sociale, qui sont au cœur de l'action publique locale. Le Conseil administratif et le Conseil municipal travailleront main dans la main. Ensemble, dans un esprit de dialogue, de respect mutuel et de responsabilité partagée, leur mission consistera à faire développer la commune, répondre aux besoins de la population, et construire une ville durable, solidaire, innovante ainsi que résolument tournée vers l'avenir.

Damien BONFANTI
- Aménagement du territoire
- Environnement
- Culture
- Secrétariat général

Salima MOYARD
- Travaux et énergie
- Affaires sociales et logement
- Ressources humaines
- Petite enfance

Corinne GACHET
- Finances et informatique
- Sécurité
- Sports et locations

La Ville de Lancy poursuivra un développement urbain maîtrisé, refusant une urbanisation subie. Un aménagement du territoire répond aux attentes des habitantes et habitants dans leur vie quotidienne. Le Conseil administratif souhaite continuer à développer des quartiers où il fait bon vivre, avec des équipements publics de qualité, des espaces publics conviviaux dénudés d'affichage publicitaire, et des lieux propices à la rencontre, à la culture, à la pratique sportive et à la créativité. L'acquisition foncière restera un levier stratégique pour anticiper les besoins futurs en équipements publics. Le patrimoine bâti et paysager sera valorisé, et la densification contrôlée pour garantir une qualité de vie équilibrée entre logements, espaces verts et infrastructures. Le développement des coordinations de quartier permettra d'ancrer l'action dans une logique de gouvernance de proximité, participative et attentive aux réalités locales.

Une commune résiliente face à l'urgence climatique

La Ville de Lancy entend renforcer sa résilience au moyen de :

- l'augmentation du couvert végétal ;
- la création d'îlots de fraîcheur ;
- la gestion durable des espaces extérieurs.

Un programme de rénovations énergétiques et l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics sont prévu-es, tout comme le développement de la géothermie et des énergies renouvelables.

Ambitions environnementales

La Ville de Lancy poursuivra l'affirmation de sa politique environnementale par :

- la renaturation des cours d'eau ;
- la plantations d'arbres ;
- la création de zones humides.

De nouveaux parcs et espaces verts contribueront au bien-être des habitantes et des habitants ainsi qu'au développement de la biodiversité.

La mobilité douce au cœur des priorités

La commune s'investira dans la mobilité douce à travers :

- l'extension des réseaux cyclables et piétonniers ;
- la sécurisation des déplacements ;
- des stationnements vélo supplémentaires ;
- des zones 30 km/h pour apaiser les quartiers ;
- la réduction du trafic de transit.

De nouveaux équipements de quartier

Deux nouvelles écoles sont programmées dans les quartiers de Chapelle-Gui et de l'Ancien-Puits tandis que les écoles En-Sauvy et Tivoli seront rénovées. De nouveaux équipements publics sont prévus, dont une salle polyvalente et des infrastructures sportives pour répondre aux besoins croissants de la population.

Une politique du logement durable

La commune adoptera une politique de logement favorisant la mixité sociale, la durabilité et l'accessibilité. Un système d'échange d'appartements sera lancé pour mieux adapter l'offre aux besoins des ménages.

Culture, sport et santé

La culture de proximité sera renforcée par de nouvelles bibliothèques (Petit-Lancy, Trèfle-Blanc), une salle de spectacle et des ateliers et résidences d'artistes. La pratique du sport libre sera favorisée par la création de nouveaux espaces adaptés dans les quartiers, et accessibles en tout temps. Le soutien au projet de la patinoire cantonale du Trèfle-Blanc, véritable pôle d'attractivité régionale, sera maintenu. Le label de « Commune en santé » sera consolidé par des actions transversales mêlant sport, prévention, culture et qualité de vie.

Soutien à la population de tout âge

Dans le domaine préscolaire, cinq nouvelles crèches verront le jour. Le soutien à la parentalité et à l'inclusion préscolaire sera intensifié. Une politique jeunesse structurée sera définie, avec plus d'apprentissages et d'opportunités d'engagement. Pour les aînées, des projets d'habitat évolutif seront mis en œuvre, notamment aux Semailles-Palettes. Le tissu associatif bénéficiera d'un soutien accru et l'engagement bénévole sera encouragé. La Ville de Lancy continuera à offrir diverses prestations afin de favoriser la cohésion sociale, lutter contre l'isolement et soutenir les personnes de condition modeste.

Sécurité de proximité renforcée

Les effectifs de la police municipale seront renforcés pour accroître la présence sur le terrain. L'ilotage et la police de proximité favoriseront le dialogue et la prévention dans tous les quartiers, tout en maintenant des actions de répression principalement en lien avec la loi sur la circulation routière.

Concrétisation de la nouvelle politique de promotion économique

La commune poursuivra son soutien aux commerces de proximité et encouragera l'implantation de nouvelles entreprises par le biais d'une politique de promotion économique et un accompagnement actif des entrepreneuses et entrepreneurs.

Administration décentralisée et employeur engagé

La décentralisation des services à travers les espaces-quartiers sera poursuivie pour rapprocher l'administration de la population. La qualité de vie au travail et la formation continue du personnel communal seront des axes prioritaires.

Gestion responsable

La Ville de Lancy maintiendra une fiscalité équitable, une gestion rigoureuse des deniers publics et des investissements planifiés avec prudence dans le but de garantir la pérennité des prestations publiques tout en diminuant la dette communale.

Démocratie locale et participative

La Ville de Lancy est une commune vivante, portée par l'engagement de ses habitantes et habitants. La démocratie locale repose sur l'écoute, le dialogue et la co-construction. Cette législature verra les démarches participatives renforcée afin que chacune et chacun puisse contribuer activement à l'avenir de la commune. Le Conseil des habitant-es est une instance précieuse de démocratie directe. Durant cette législature, la mise en œuvre concrète des propositions citoyennes sera poursuivie. Le renforcement de la citoyenneté constituera une priorité et un Parlement des jeunes sera créé pour offrir à la jeunesse un espace d'expression, de débats et de propositions.

Ce programme trace une vision ambitieuse et cohérente pour faire de Lancy une ville résiliente, inclusive et solidaire, au service de toutes les générations et de tous les quartiers.